

2017-10-23

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'importance économique des ports belges - Estimation Flash 2016

Afin de satisfaire la demande relative à la diffusion rapide d'indicateurs mettant en évidence les évolutions de la valeur ajoutée et de l'emploi au sein des ports belges, la Banque nationale publie depuis 2006, un peu plus de six mois avant la publication statistique exhaustive de leurs résultats, une estimation flash fondée sur les comptes annuels déposés jusque fin août.

Remarque: les chiffres relatifs à l'année 2016 sont des estimations obtenues à l'aide d'outils statistiques. Les chiffres définitifs qui seront publiés au printemps 2018 pourraient par conséquent légèrement s'en écarter.

TABLEAU 1 VALEUR AJOUTÉE DIRECTE DANS LES PORTS FLAMANDS, LE COMPLEXE PORTUAIRE LIÉGEOIS ET LE PORT DE BRUXELLES

(millions d'euros - prix courants)

	Cluster maritime ¹		Cluster non maritime		Total	
	2015 *	2016 e	2015 *	2016 e	2015 *	2016 e
Anvers	3.772	3.682	7.194	7.103	10.966	10.785
Gand	313	331	3.483	3.507	3.796	3.838
Ostende	187	179	326	328	513	507
Zeebrugge	577	578	401	418	978	996
Complexe portuaire liégeois	27	26	995	1.132	1.022	1.158
Bruxelles	21	23	751	701	772	724
VALEUR AJOUTÉE DIRECTE	4.897	4.819	13.150	13.189	18.047	18.008

Source: BNB.

TABLEAU 2 EMPLOI DIRECT DANS LES PORTS FLAMANDS, LE COMPLEXE PORTUAIRE LIÉGEOIS ET LE PORT DE BRUXELLES

(équivalents temps plein)

	Cluster maritime		Cluster non maritime		Total	
	2015 *	2016 e	2015 *	2016 e	2015 *	2016 e
Anvers	27.544	27.485	33.372	33.352	60.916	60.837
Gand	2.671	2.885	25.169	25.187	27.840	28.072
Ostende	1.855	1.815	3.171	3.144	5.026	4.959
Zeebrugge	6.007	6.026	3.289	3.306	9.296	9.332
Complexe portuaire liégeois	319	337	7.470	7.439	7.789	7.776
Bruxelles	421	360	3.798	3.676	4.219	4.036
EMPLOI DIRECT	38.817	38.908	76.269	76.104	115.086	115.012

Source: BNB.

e = estimations

* les légères différences par rapport aux chiffres publiés antérieurement résultent d'améliorations supplémentaires.

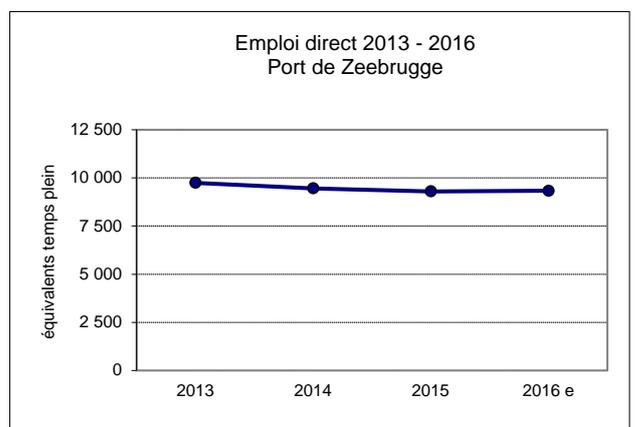
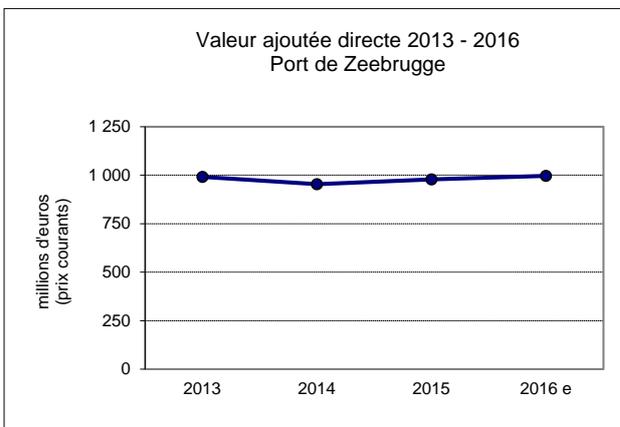
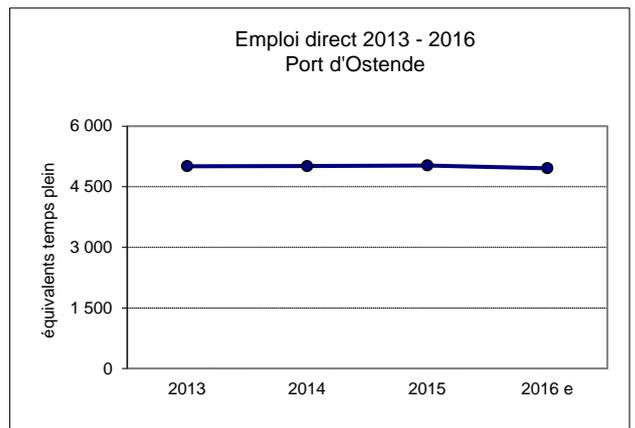
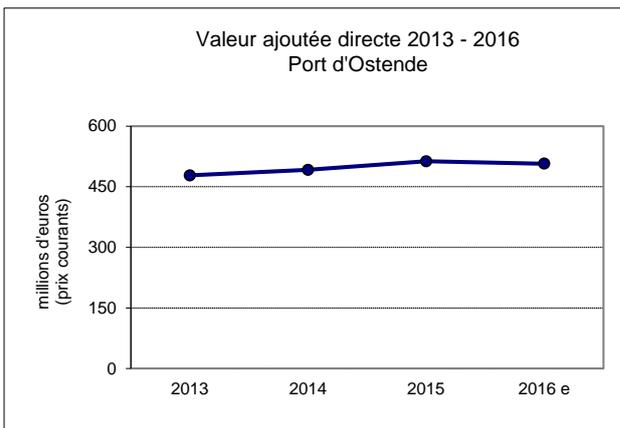
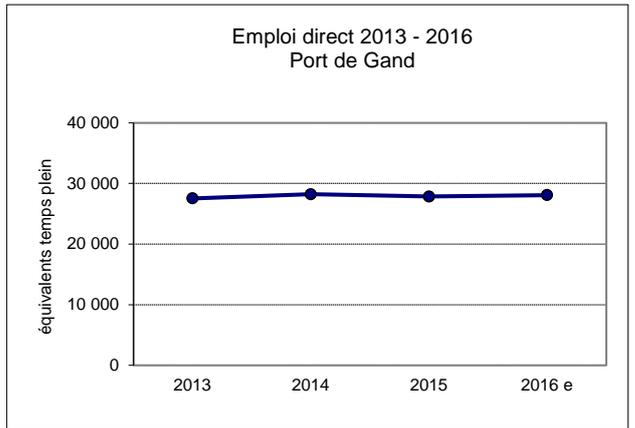
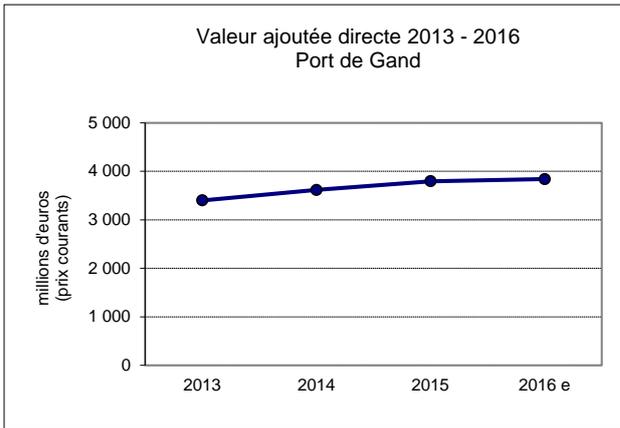
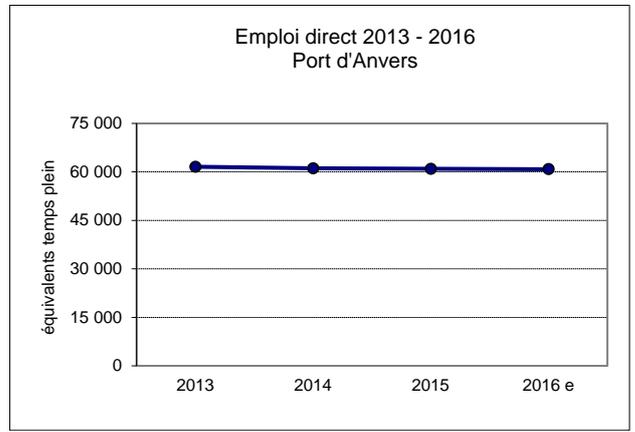
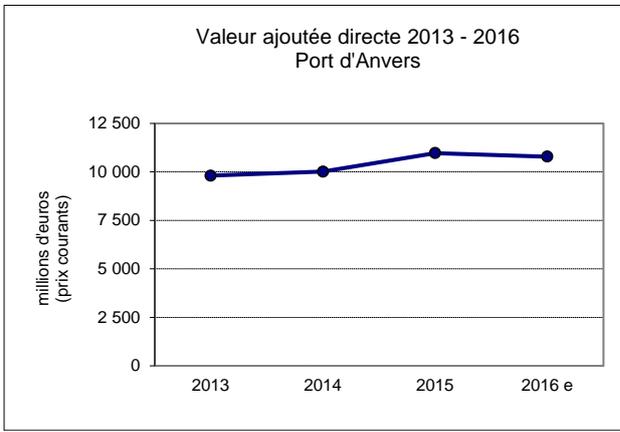
¹ Deux clusters sont envisagés: le cluster maritime et le cluster non maritime. Le cluster maritime rassemble les branches d'activité propres et essentielles aux ports (gestion et maintenance, navigation, transbordement, affrètement, entreposage, dragage, pêche, services maritimes etc.). Les segments n'ayant pas un lien économique immédiat avec l'activité portuaire, mais présentant des relations de dépendances étroites et réciproques avec celui-ci, sont désignés sous le vocable "non maritime". Il s'agit de l'industrie, du commerce de gros, du transport et des services logistiques.

Commentaire

La valeur ajoutée produite dans les ports belges, considérée globalement, est restée stable en 2016. Mais la moitié des ports a enregistré une diminution de celle-ci. La plus forte baisse s'est produite dans le port de Bruxelles avec -6,2%. Cette contraction est néanmoins à mettre en regard de la hausse exceptionnelle de 2015. De même, les secteurs de la chimie et des armateurs dans le port d'Anvers n'ont pu réitérer les excellents résultats de 2015 et ont influencé négativement le total de la valeur ajoutée produite dans le port. La même évolution a pu être observée pour les secteurs de l'industrie métallurgique et du dragage dans le port d'Ostende. Au contraire, le port de Liège a enregistré une très forte progression de sa valeur ajoutée grâce notamment au secteur de l'énergie et de la production de carburants. La valeur ajoutée a également augmenté dans le port de Zeebrugge grâce entre autres aux manutentionnaires et dans le port de Gand sous l'influence des secteurs de l'industrie métallurgique et du commerce. Cependant, les résultats de l'estimation doivent être considérés avec une certaine prudence car plusieurs fusions entre entreprises pèsent sur les statistiques.

Après plusieurs années de baisse, l'emploi dans les ports belges a poursuivi sur sa lancée mais à un rythme bien plus lent. L'emploi a fléchi de manière significative dans le port de Bruxelles où il s'est tassé dans plusieurs secteurs dont le commerce et le transport routier. Dans le port d'Ostende, l'essoufflement dans les secteurs de l'industrie métallurgique et du dragage explique pour une bonne part les pertes d'emploi. Au contraire, les ports d'Anvers, de Liège et de Gand ont quasiment connu une stabilisation de leur emploi. L'emploi dans le port de Liège s'est notamment un peu tassé dans le secteur de la construction. Dans le port de Gand, la création d'emplois dans le secteur des manutentionnaires et de l'industrie métallurgique, grâce entre autres à des reprises d'activité, a largement contrebalancé les pertes dans le secteur de l'industrie automobile. Dans le port d'Anvers, plusieurs pertes d'emplois ont été constatées dans le secteur des agents maritimes et expéditeurs. Le secteur des manutentionnaires a permis au port de Zeebrugge d'enregistrer une hausse de l'emploi. Cependant, comme pour la valeur ajoutée, des fusions et réorganisations appellent à traiter ces premières estimations avec circonspection.

Le trafic de marchandise a augmenté de 3,1% en 2016. Les ports d'Ostende et de Gand ont enregistré de très fortes croissances, 10% et plus, alors que dans les ports d'Anvers et de Bruxelles elles étaient inférieures à 3%. Après une année de recul, le port de Liège est reparti à la hausse manquant de peu les 6% d'augmentation. Sur la même période, le trafic dans le port de Zeebrugge s'est tassé de 1,3%. Parmi les ports maritimes flamands, le port d'Anvers est le seul à avoir connu une croissance du volume de conteneurs transbordés. Par contre, pour le vrac sec, tous les ports maritimes flamands à l'exception du port d'Anvers s'inscrivent en hausse. Pour le vrac liquide, les ports d'Anvers, Gand et Ostende ont vu progresser leur chiffres alors qu'ils ont diminué dans le port de Zeebrugge. A l'inverse, au niveau du trafic roll-on roll-off, ce dernier affiche de nouveau une belle croissance en 2016. Le trafic roll-on roll-off est aussi en légère hausse dans le port de Gand mais il s'est réduit dans le port d'Anvers.



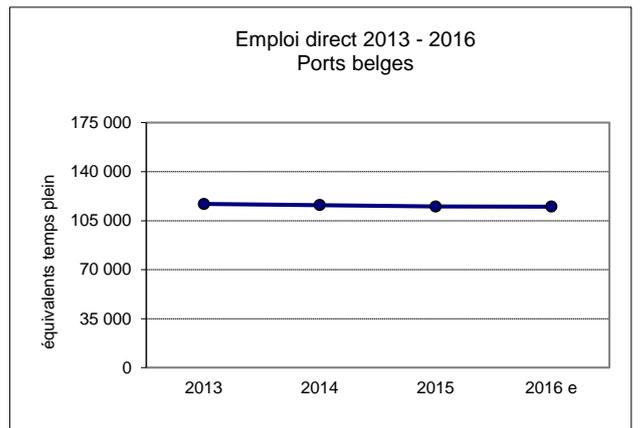
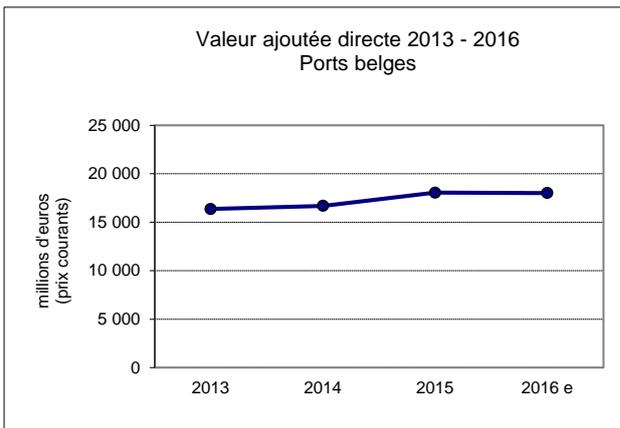
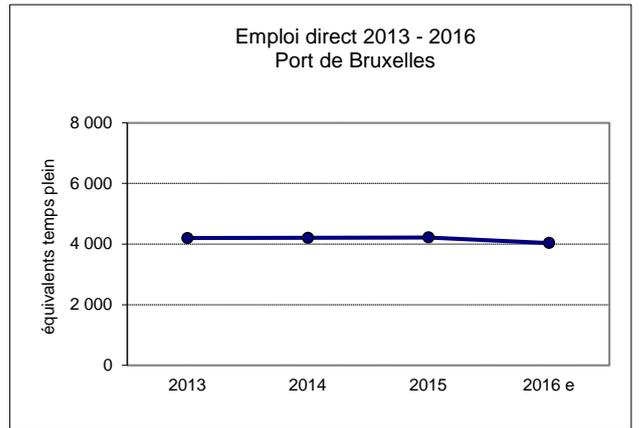
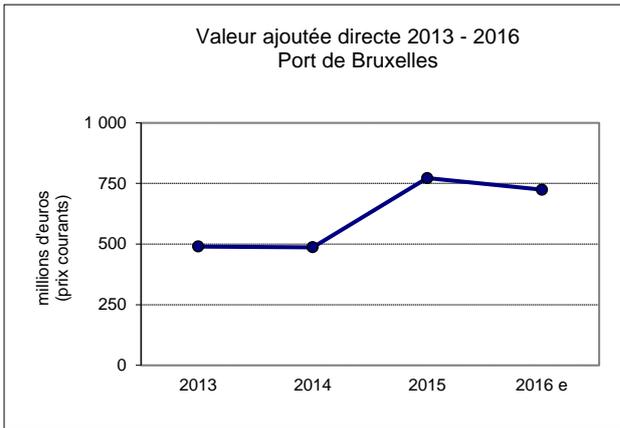
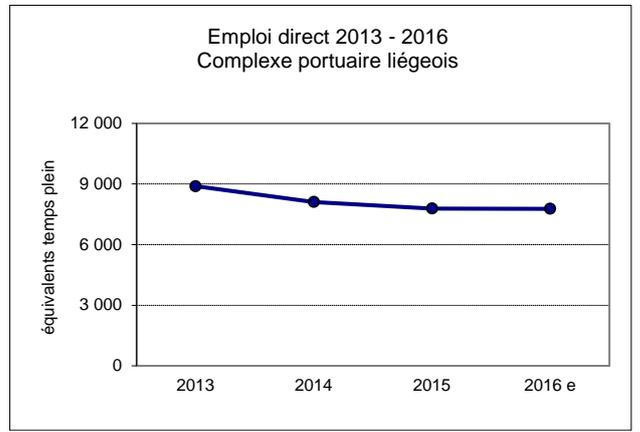
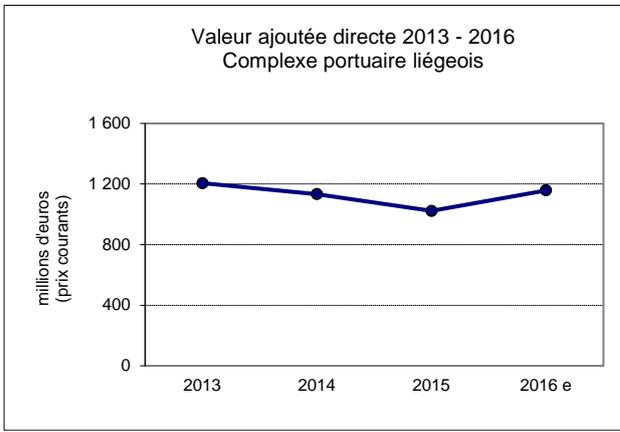


TABLEAU 3 TRAFIC MARITIME DANS LES PORTS BELGES

(milliers de tonnes; les variations sont exprimées en pourcentage)

	Anvers		Gand		Ostende		Zeebrugge		Ports maritimes flamands		Variation de
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015 - 2016
Conteneurs	113.295	117.910	258	133	0	0	15.625	14.445	129.177	132.488	+2,6
Roll-on/roll-off	4.654	4.569	2.079	2.114	0	0	13.451	14.352	20.183	21.035	+4,2
Marchandises diverses conventionnelles	10.005	9.804	3.564	3.701	43	29	1.174	1.496	14.786	15.030	+1,6
Vracs liquides	66.685	69.245	3.721	5.429	29	91	6.754	6.032	77.189	80.798	+4,7
Vracs solides	13.786	12.642	16.740	17.710	1.223	1.344	1.315	1.488	33.064	33.184	+0,4
TRAFIC MARITIME	208.425	214.170	26.362	29.087	1.295	1.464	38.318	37.813	274.400	282.535	+3,0
Variation de 2015 à 2016		+2,8		+10,3		+13,1		-1,3		+3,0	
Liège									14.605	15.462	+5,9
Bruxelles									4.364	4.480	+2,7
Ports belges									293.369	302.477	+3,1

Source: Autorités portuaires.